



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES
ÎLES-DE-LA-MADELEINE



À une réunion ordinaire du Conseil des commissaires de la *Commission scolaire des Îles* du mardi 22 mars 2011 tenue à la bibliothèque de l'École polyvalente des Îles (L'Étang-du-Nord) à 19 h et à laquelle sont présents :

Mesdames	Isabelle CUMMINGS (CES* 4) Francine CYR (CES 8) Josée DUMAIS (parent du secondaire) Monique LAFRANCE (CES 3) Gabrielle LANDRY (CES 7) Micheline LAPIERRE (CES 11) Monica POIRIER (CES 2) Huguette REID (CES 10) <small>*CES = circonscription électorale scolaire</small>	Messieurs	Antoine BÉNARD (parent du primaire) Fernand BÉNARD (CES 1) Gérard R. LEBLANC (CES 9)
----------	---	-----------	--

formant le quorum requis (6 commissaires parmi les 11 commissaires ayant droit de vote).

Étaient absents :

	Messieurs	Jean-Yves LAPIERRE (CES 6) Gilles VIGNEAULT (CES 5)
--	-----------	--

La directrice générale, madame Diane Arsenault, est présente ainsi que le secrétaire général, monsieur Donald Chiasson.

-Huit (8) personnes du public assistent à la réunion.

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par madame Micheline Lapierre, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 1^{er} mars et de son ajournement du 10 mars 2011;
3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
4. Rapport annuel 2009-2010;
5. Fermeture des bureaux à l'été;
6. Plan triennal 2011-2014;
7. Mandat firme comptable;
8. Vérification comptable;
9. Politique linguistique;
10. Calendrier scolaire 2011-2012;
11. Nouveaux bulletins et règles de passage;
12. Représentation à la Table locale de concertation des hydrocarbures;
13. Correspondance;
14. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
15. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2011-027)



2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 1^{er} mars et de son ajournement du 10 mars 2011

Il est proposé par madame Gabrielle Landry, appuyée par monsieur Antoine Bénard, que le procès-verbal de la réunion du 1^{er} mars et celui de son ajournement du 10 mars 2011 soient adoptés, comme présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2011-028)

3. Période de questions-commentaires du public

- Aucune question ni commentaire du public.

4. Rapport annuel 2009-2010

Il est proposé par madame Micheline Lapierre, appuyée par madame Monique Lafrance, d'adopter le rapport annuel 2009-2010 de la Commission scolaire des Îles, comme présenté par la directrice générale, madame Diane Arsenault.

Des copies papier du rapport seront disponibles à l'accueil du Centre administratif et une version électronique sera déposée sur le site web (www.csdesiles.qc.ca).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2011-029)

5. Fermeture des bureaux à l'été

Il est proposé par monsieur Gérard Leblanc, appuyé par madame Huguette Reid, que les bureaux de la Commission scolaire (Centre administratif et établissements) soient fermés pendant une période de 3 semaines, à l'été, soit du lundi 18 juillet au vendredi 5 août 2011 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2011-030)

6. Plan triennal 2011-2014

-Attendu qu'en vertu de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire doit à chaque année établir un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

-Attendu que ce plan sert à établir la liste de ses écoles-centres afin de leur délivrer un acte d'établissement;

-Attendu que ce plan doit être remis à la municipalité régionale de comté dont le territoire regroupe celui de la Commission scolaire des Îles ainsi qu'aux instances syndicales;

En conséquence, il est proposé par madame Monica Poirier, appuyée par madame Gabrielle Landry, que la Commission scolaire adopte le plan triennal de répartition et de destination des immeubles suivant pour les années scolaires 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.



IMMEUBLES UTILISÉS COMME ÉCOLE OU CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE ET PROFESSIONNELLE				
Écoles	Clientèle 2010-2011	Estimation 2011-2012	Estimation 2012-2013	Estimation 2013-2014
<i>N.-D.-Sacré-Cœur</i>	22	22	22	22
<i>Centrale</i>	118	115	121	120
<i>Stella-Maris</i>	185	187	178	174
<i>Saint-Pierre</i>	278	283	273	265
<i>Aux Iris</i>	80	76	74	77
<i>Polyvalente</i>	615	538	502	440
	1 298	1 221	1 170	1 098
<i>Centre FGA-FP</i>	125*	125*	125*	125*
	1 423	1 346	1 295	1 223

*Clientèle adulte estimée selon équivalent temps complet (ETC)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2011-031)

7. Mandat firme comptable

Il est proposé par madame Isabelle Cummings, appuyée par monsieur Antoine Bénard, que la Commission scolaire des Îles accepte la soumission de la firme Corbeil, Boudreau et associés pour la vérification du 31 mars et du 30 juin 2011 au montant de 31 500 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2011-032)

8. Vérification comptable

CONSIDÉRANT qu'en décembre dernier, le Vérificateur général du Québec a informé le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) que les normes canadiennes d'audit, en vigueur depuis le 14 décembre 2010, l'amènent à revoir sa stratégie de vérification et à exiger des renseignements financiers vérifiés pour l'ensemble des commissions scolaires, afin qu'il puisse exprimer son opinion sur les états financiers consolidés du gouvernement;

CONSIDÉRANT qu'avec ces changements, l'ensemble des commissions scolaires devra être soumis à deux vérifications annuelles;

CONSIDÉRANT que cela entraîne une hausse significative des coûts reliés à la vérification;

CONSIDÉRANT que le MELS n'offre aucun soutien financier pour aider à absorber ces nouveaux coûts;

CONSIDÉRANT que la CSÎ, tout comme les autres commissions scolaires, doit aussi tenir compte des dispositions de la loi 100 concernant la réduction des coûts administratifs;

CONSIDÉRANT que l'on observe de plus en plus un double discours, étant donné que le MELS demande aux commissions scolaires, à la fois, de réduire leurs coûts administratifs et d'assumer des demandes impliquant des coûts administratifs supplémentaires;



IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Fernand Bénard, que le conseil des commissaires :

- a) dénonce cette situation auprès du MELS;
- b) demande l'appui des autres commissions scolaires du Québec dans ce dossier;
- c) enjoigne la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) à prendre position sur cette question.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2011-033)

9. Politique linguistique

Il est proposé par madame Monique Lafrance, appuyée par madame Huguette Reid, que soit adoptée la politique linguistique de la Commission scolaire, comme présentée par la directrice des services éducatifs, madame Isabelle Gilbert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2011-034)

10. Calendrier scolaire 2011-2012

Il est proposé par madame Monica Poirier, appuyée par madame Isabelle Cummings, que soit adopté le calendrier scolaire 2011-2012, comme présenté.

Par ailleurs, considérant l'avis juridique obtenu en lien avec les prescriptions du Régime pédagogique, il est convenu que le calendrier scolaire ne permettra plus le déplacement de minutes d'enseignement d'une semaine à l'autre afin d'accorder des demi-journées de congé pour les élèves dans les écoles. Tout en reconnaissant le besoin de concertation des enseignants, la Commission scolaire verra, dans le respect du Régime pédagogique, à soutenir les établissements dans la recherche de moyens et de solutions pour permettre cette concertation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2011-035)

11. Nouveaux bulletins et règles de passage

Madame Isabelle Gilbert, directrice des services éducatifs, présente aux Commissaires un aperçu du nouveau bulletin de même que quelques-uns des impacts à prévoir sur les règles de passage des élèves.

12. Représentation à la Table locale de concertation des hydrocarbures

Il est proposé par monsieur Antoine Bénard, appuyé par madame Monique Lafrance, que monsieur Jean-Michel Cyr, régisseur aux ressources matérielles, soit désigné pour représenter la Commission scolaire à la Table locale de concertation des hydrocarbures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2011-036)

13. Correspondance

- Aucune correspondance.



14. Période de questions-commentaires du public

- Aucune question ni commentaire du public.

15. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la réunion à 21 h 15.

ADOPTÉE (CC. 2011-037)

Francine Cyr, présidente

Donald Chiasson, secrétaire général